



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050184

Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365

N/REF : 18/02/2024 10H14 C:024859 I:29883  
V/REF : 195017  
V/Appel du Dimanche 18/02/2024 a 10H14

CRISTAL HABITAT  
AGENCE NORD  
HAUTS DE CHAMBERY  
411 RUE DU MACONNAIS  
73000 CHAMBERY

V/REF.IMM. 01055  
IMMEUBLE : LE BELLEDONNE -1055  
10, RUE DU MACONNAIS  
BELLEDONNE TOUR 632 / 2EME T  
73000 CHAMBERY

Voglans, le 10 Mai 2024

Référence Marché: 2022120002

LOCALISATION : ALLEE 10 MACONNAIS - LOGEMENT DE MME TROUCHOT - CONTACT M 06 50457778  
CADRE - 06 61309565

MOTIF : FUITE

Donneur d'ordre : \_ LE 2.CADRE D'ASTR

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 18/02/2024 A 11H45 : INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME TROUCHOT.  
CONSTAT D'UN REFOULEMENT.  
DEBOUCHAGE MECANIQUE SU 5ML  
CONTROLE ECOULEMENT  
PREVOIR UN CURAGE DE LA COLONNE.  
REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : AD AB Email envoyé le 11/04/24 a 15H50 \_ . 3.Ctre Relation  
AD AB Email envoyé le 03/04/24 a 14H35 \_ . 3.Ctre Relation  
AD AB Email envoyé le 22/03/24 a 09H50 \_ . 3.Ctre Relation  
AD AB Email envoyé le 06/03/24 a 14H48 \_ . 3.Ctre Relation  
CV AB EMAIL en CC le 18/02/24 a 20H07 contact@cristal-habitat.fr  
CV AB EMAIL en CC le 18/02/24 a 20H07 service-urgence@cristal-hab  
CV AB Email envoyé le 18/02/24 a 20H07 Mme M. 1.PECHON  
CV AB EMAIL en CC le 18/02/24 a 20H07 contact@cristal-habitat.fr  
CV AB EMAIL en CC le 18/02/24 a 20H07 service-urgence@cristal-hab

SERVIMO SAVOIES - SAS au capital de 15 000 €

Chemin des Marais – 73420 VOGLANS

RCS. CHAMBERY 802.635.490 – TVA intracommunautaire FR16802635490

Tél : 04 79 52 08 82 - Fax : 04 79 52 08 98 - savoies@servimo.fr

IBAN : FR76 1680 7004 0081 9288 3921 702 - B.I.C : CCBPFRPPGRE



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

**FACTURE N° 4050184**

Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365

CV AB Email envoyé le 18/02/24 a 20H07 Mme M. 1.PECHON

**DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :**

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).  
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).  
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.  
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).  
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).  
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).  
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.  
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

| =====    |                        |                          |      |         |
|----------|------------------------|--------------------------|------|---------|
| Quantité | Heures - Suppléments - | Descriptif               | N°BT | P.U. HT |
| 2,00     | H(s)                   | Camion Hydrocurage le    | 2    | 246,00  |
|          |                        |                          |      | 492,00  |
|          |                        | TOTAL H.T. ....          |      | 492,00  |
|          |                        | T.V.A. a 10,00% .....    |      | 49,20   |
|          |                        | TOTAL T.T.C. ....En EURO |      | 541,20  |

**Valeur en votre reglement au 30 Juin 2024**

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal  
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)  
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros  
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :  
101 Avenue Paul Marcellin  
69120 VAULX-EN-VELIN



LE PARTENAIRE  
MAINTENANCE DE  
VOTRE PATRIMOINE  
IMMOBILIER

**FACTURE N° 4050184**

*Assainissement, Curage  
Plomberie, Recherche de fuites  
Electricité, Propreté  
24h/24 – 365j/365*



# Cristal Habitat

ENGAGÉ POUR VOS PROJETS

n°SIRET 747 020 345 00035 Code APE : 702A

CRISTAL HABITAT  
CS 72519  
73025 CHAMBERY CEDEX .  
AGENCE NORD • 04 79 71 88 44

RETROUVER NOS SERVICES SUR

cristal-habitat.fr

18/02/2024 à 10H14

## Entreprise

Référence : 0201822  
Téléphone : 04.79.52.08.82

## OS ENTREPRISE 195017

## SERVIMO SAVOIES

CHEMIN DES MARAIS  
73420 VOGLANS

## Demandeur

Locat. présent :  
Entré le : 01/01/1

## Intervention

Etablie par J. CHARPINE le : 12/04/2024  
Date exécution prévue : 27/04/2024  
Nature travaux : HDL GROS ENTRETIEN  
N° affaire : 1 375 624

## Lieu d'intervention

10 RUE DU MACONNAIS  
73000 CHAMBERY

## Observations

### SUITE DEVIS ET BON DE REGULARISATION

N 2022120002

MONTANT 201.30

TROUCHOT LE 18/02/2024 A 11H45 : INTERVENTIO SERVIMO du 12/04/2024

| Travail | Désignation                                                    | Qté  |
|---------|----------------------------------------------------------------|------|
| RADIA20 |                                                                |      |
|         | Débouchage appareils sanitaires                                | 1,00 |
|         | INTERVENTION URGENT DEBOUCHAGE MECANIQUE + CONTROLE ECOULEMENT |      |

**Demande de travaux établie par J. CHARPINE** le 12/04/2024  
A joindre obligatoirement sans agraffer à votre facture

Signature :

## Lieux d'interventions

| Adresse                               | Interlocuteur                                | Téléphone |
|---------------------------------------|----------------------------------------------|-----------|
| 01055-00001-00001 10 RUE DU MACONNAIS | entré le 01/01/1                             |           |
| 10 RUE DU MACONNAIS 73000 CHAMBERY    |                                              |           |
|                                       | Resp batiment : Nord CHARPINE J. CHARPINE    |           |
| <b>Information Amiante :</b>          |                                              |           |
| RAT 01055-00001-00001                 |                                              |           |
| Présence :                            | * autre -> autre -> Conduit en fibres-ciment |           |

N.B. : l'entreprise s'engage à prendre toutes les dispositions et informations nécessaires pour que les travaux demandés soient réalisés dans le respect des règles qui régissent la sécurité des biens et des personnes

| Bon de contrôle 195017 |                  |                       |
|------------------------|------------------|-----------------------|
| Entreprise/Fournisseur | Locataire        | Travaux contrôlés par |
| Nom :                  | Nom :            |                       |
| Date fin de travaux :  |                  |                       |
| Visa Entreprise :      | Visa Locataire : | Visa :                |

Observations:

CRISTAL HABITAT

## ATTESTATION SIMPLIFIÉE<sup>1</sup>

### ① IDENTITÉ DU CLIENT OU DE SON REPRÉSENTANT :

Je soussigné(e) :

Nom : ...BEAUJOLIN.....

Prénom : ...Lucas.....

Adresse : ...1, place du Forum.....

Code postal : 73000..... Commune : CHAMBERY.....

### ② NATURE DES LOCAUX

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux :

☐ maison ou immeuble individuel

☒ immeuble collectif

☐ appartement individuel

☐ autre (précisez la nature du local à usage d'habitation) .....

Les travaux sont réalisés dans :

☐ un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation

☐ des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage

☒ des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de (.....) millièmes de l'immeuble

☐ un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse<sup>2</sup> : 10 RUE DU MACONNAIS 73000 CHAMBERY

dont je suis : ☒ propriétaire ☐ locataire ☐ autre (précisez votre qualité) : .....

### ③ NATURE DES TRAVAUX

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation, les travaux :

☒ n'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement).

☒ n'affectent pas plus de cinq des six éléments de second œuvre suivants :

Cochez les cases correspondant aux éléments affectés : ☐ planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage

☐ huisseries extérieures ☐ cloisons intérieures ☐ installations sanitaires et de plomberie ☐ installations électriques

☐ système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB : tous autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit.

☒ n'entraîne pas une augmentation de la surface de plancher de la construction existante supérieure à 10 %.

☒ ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction.

☐ J'atteste que les travaux visent à améliorer la qualité énergétique du logement et portent sur la fourniture, la pose, l'installation ou l'entretien des matériaux, appareils et équipements dont la liste figure dans la notice (1 de l'article 200 quater du code général des impôts – CGI) et respectent les caractéristiques techniques et les critères de performances minimales fixés par un arrêté du ministre du budget (article 18 bis de l'annexe IV au CGI).

☐ J'atteste que les travaux ont la nature de travaux induits indissociablement liés à des travaux d'amélioration de la qualité énergétique soumis au taux de TVA de 5,5 %.

### ④ CONSERVATION DE L'ATTESTATION ET DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de la TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 20 % ou 10 %) et le montant de la TVA effectivement payé au taux de :

- 10 % pour les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ;

- 5,5 % pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ainsi que sur les travaux induits qui leur sont indissociablement liés.

Fait à Chambéry..... le 12/04/2024

Signature du client ou de son représentant :

<sup>1</sup> Pour remplir cette attestation, cochez les cases correspondant à votre situation et complétez les rubriques en pointillés. Vous pouvez vous aider de la notice explicative.

<sup>2</sup> Si différente de l'adresse indiquée dans le cadre ①.